L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 10 JUILLET 1852.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
n° 63, RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS :
SAMEDI MATIN, 10 JUILLET 1852.

POUR PRESIDENT :
WINFIELD SCOTT.
DE LA VIRGINIE.
POUR VICE PRESIDENT :
WM. A. GRAHAM.
DE LA CAROLINE DU NORD.

ELECTEURS

Pour président et pour vice-président :

Premier District—Jacques Toutant, de St. Bernard: (substitut, J. B. Wilkinson Jr., de Plaquemines)

Second District—Christian Roselius, d'Orléans: (substitut, Cyprien Dufour, d'Orléans.)

Troisième District—Duncan F. Kenner, de Lafourche: (substitut, Ferdy Gandère, de Jefferson.)

Quatrième District—Geo. W. Watterston, de Livingston: (substitut, R. J. Barrow, de Orléans Féliciana.)

Cinquième District—Alexandre Declouet de St Martin, (substitut, J. K. Elder, des Rapides.)

Sixième District—Isaiah Garrett, de Ouachita.)

M. Pierce et les free-soilers.

Nous annonçons hier que tous les démocrates *free soilers* s'étaient ralliés avec enthousiasme à la candidature de M. Pierce et travaillaient à lui obtenir l'adhesion des abolitionistes. Nous protestons d'avance contre le sens que l'on voudrait donner à nos paroles. M. Pierce n'est pas abolitioniste, rien dans sa conduite passée ne prouve qu'il appartient à la détestable école des Hale et des Giddings. C'est un hommage que nous nous plaisons à rendre à sa droiture et à son patriotisme. Jamais à certaines époques funestes de mécontentement, sera décoré. Il faut convenir cependant que la conduite de M. Pierce au sujet des résolutions du Vermont n'est pas exempte de blâme. Les préventions de l'homme du Nord l'ont dominé ; il a pris une attitude de quasi hostilité vis-à-vis du Sud, il a traité ses amis en vaincus que la prudence lui ordonne de joindre ou de cacher.

Tout cela néanmoins ne prouve pas qu'il soit abolitioniste. Mais puisque à tout propos, et même hors de propos les feuilles démocratiques se montrent si susceptibles à l'endroit des opinions de nos candidats, qu'elles aient au moins le courage de leurs convictions. Qu'elles condamnent en M. Pierce ce qu'elles croient devoir condamner chez les autres. Elles ont publié une lettre dans laquelle le général Scott, tout en exprimant son profond respect pour les institutions du Sud auquel il appartient par la naissance et par les liens de famille, et par ses propres intérêts, convenait cependant que l'esclavage lui paraissait une immense bienfait, une de ces choses qui ayant eu un commencement ne devait jamais avoir de fin, certaine Etats pourraient disposés à affranchir leurs esclaves à terme qu'ils n'en auraient plus besoin. Les feuilles susdites ont publié cette lettre, disons nous en l'accompagnant de faribondes commentaires. Qu'elles *maintenant* disent une égale indignation contre M. Pierce si elles veulent que l'on croie à leur sincerité. Qu'elles le désavouent comme l'ennemi du Sud ..... et surtout qu'elles reppellent encore cette excellente histoire de St-Domingue qui a défrayé leur pulsaugue il y a quatre ans. C'était si horrible les vieilles femmes en avaient tue si horrible pour !

Certains organes locofocos citent avec jubilation les noms d'une demi-douzaine de whigs qui auraient voté à la députation du général Scott, annonçant qu'ils ne voteraient point pour lui. Mais savent-ils que ces défections, qui ont lieu dans tous les partis, seront compensées et au delà par les adhésions que notre candidat obtient parmi les démocrates eux-mêmes! Savent-ils bien que ces adhésions sont nombreuses et qu'à l'heureusi par exemple, la nouvelle de la désignation du général Scott a été reçue avec enthousiasme par quelques uns de nos anciens adversaires qui sont rénolus à le soutenir ! C'est pourtant de l'histoire.

Meeting de ratification—Les whigs de l'Ascension doivent se réunir en assemblée publique dimanche 18 de courant, pour ratifier ce choix de Scott et Graham. Plusieurs orateurs populaires prendront la parole.

Convention.

Nous trouvons dans l'*Advocate* de Baton Rouge un aperçu des travaux de la Convention jusqu'à mercredi dernier inclusivement. Nos dépêches télégraphiques ont déjà fait connaître au lecteur tout ce qui s'est passé d'essentiel dans l'assemblée chargée de reviser la Constitution.

Un projet de réglement pour la direction des délibérations a été présenté mercredi par M. Sandidge et adopté.

M. Roman a proposé de discuter article par article la présente Constitution, et de référer les nouvelles dispositions à un comité de cinq membres chargé de réviser la rédaction des articles de manière à les rendre conformes au sens indiqué par la Convention, le texte revisé du comité devant être de nouveau soumis à la Convention.

M. A. B. Herron, de Baton Rouge, a proposé de nommer des comités permanens (au lieu du comité de cinq membres proposé par M. Roman) auxquels seraient référées les articles révisés par la Convention. Cette proposition a été adoptée et les comités permanens désignés. Le comité du département exécutif se compose de 7 membres ; le comité du département judiciaire de 11 membres : le comité des dispositions générales de 11 ; le comité des mises en accusation de 7 ; le comité du département législatif de 11 ; le comité des amendemens de la Constitution de 11; le comité des dispositions transitoires de 7 : le comité des franchises électorales de 7 : et le comité de l'instruction publique de 7.

Chaque membre de la Convention peut s'allouer à dix journaux.

Une somme de $500 a été allouée pour acquitter les frais de poste des membres de la Convention.

Il a été décidé qu'aucun membre ne pourrait parler plus d'une demi-heure.

Le général Scott et les Etrangers.

Nous avons reproduit hier la lettre dans laquelle le général Scott explique ses vues sur la naturalisation des étrangers. Voici un nouvel hommage qui a rendu à nos frères d'adoption, à son retour du Mexique. Le conseil de ville de New-York avait dépêché auprès de lui un comité pour l'inviter à se rendre dans la ville impériale où l'attendaient ses amis. Dans sa réponse au président du comité le général Scott s'est exprimé de la manière suivante :

« Vous avez bien voulu faire allusion à ma modestie d'origine étrangère. Je puis vous dire que les Irlandais, que les Allemands, que les Suisses, que les Français, que les Anglais et d'autres encore ont combattu dans les mêmes rangs que les Américains et sous les mêmes drapeaux. Ils ont montré autant de courage et rendu autant de services ; après cha que victoire leur enthousiasme ne le cédait pas à celui de nos compatriotes de naissance. Il y eut entre eux depuis Vera Cruz jusqu'à la capitale du Mexique, une généreuse émulation qui leur a fait accomplir des prodiges de valeur. Que ceux qui en ont été témoins disent, s'ils le peuvent, quelle race a le plus contribué au succès général et si la gloire de nos armes. Sur le champ de bataille il n'y avait pas de distinction. Tous se sont montrés les dignes fils de notre bien aimé pays, et il n'est point de témoin qui ait pu conserver après cela de ces préjugés sans fondement sur les mérites comparatifs de la terre natale et de l'adoption. »

Kentucky.—On lit dans le *Louisville Journal* du 8 courant :

« Nous voyons que tous les journaux whigs du Kentucky se sont déclarés avec enthousiasme en faveur de Scott et de Graham. Nous n'avons jamais vu une candidature présidentielle, excepté celle de M. Clay, accueillie avec une aussi grande unanimité. Si la nomination du général Harrison en 1840 ni celle du général Taylor en 1848, n'ont rencontré une aussi complète adhésion, c'est la faute des circonstances. Rendu dix ans plus tôt l'autre n'auraient inspiré à ces derniers la même foi dans le succès.

Rixe.—Une rixe sanglante a eu lieu ces jours derniers dans le comté de Noxubee, Etat du Mississipi. Un docteur, nommé Scilly, a été poignardé par M. Jamison, de la maison de commerce Cooke et Jamison, et l'a étendu raide mort d'un coup de pistolet. Un autre individu ayant tiré un pistolet et ayant fait mine de s'en servir, un jeune homme du nom de John Malone se précipita sur lui pour s'emparer de son arme, mais le coup partit avant qu'il fut fait. Le jeune M. Malone reçut une blessure dont il mourut le lendemain.

(Correspondance.)

M. I. T. PRESTON.

Je me sens porté à parler de juge Preston que je connaissais depuis tant d'années, et dont je déplore bien sincèrement le trépas inattendu. M. Preston était le candidat favori de la jeunesse qu'elle, un grand orateur, mais ce qui le distinguait par dessus tout, ce qui pénétrait d'admiration pour ses talents, c'était son extrême bonté. L'on peut dire de lui, sans restriction, qu'il était un excellent homme sous tous les rapports. Le fait et l'ingrate loi de l'ostracisme politique ne pardonnait facilement ; mais plutôt il oubliait les torts qu'on avait à son égard; aucune passion haineuse ne pouvait prendre racine dans cette belle âme, que n'animait que le sensible qu'aux sentiments nobles et généreux.—Et voilà le secret de son éloquence. Les grandes pensées viennent du cœur, et de nos cœurs elles montent à nos lèvres, précipité de toute vérité à celle de montre d'une manière plus convaincante que par l'exemple du juge Preston. La nature lui avait donné un organe sonore, mais il en a fait un instrument tout lui venait d'inspiration. Dans le commencement d'un discours quelconque, il paraissait toujours interdit et timoré, et on eût dit qu'il vous parlait de la pluie ou du beau temps... puis, tout à coup, quelque pensée généreuse lui traversait l'esprit, ses yeux s'allumaient d'un rayon de la température—aussitôt les flots de son éloquence se répandaient avec une abondance et une rapidité extraordinaires; tout était submergé, tout était entraîné, entraînant, entraîné par le torrent et disparaissaient englouti dans ce cataclysme universel.

Jusqu'ici que M. Preston était un avocat distingué. Doué d'un jugement et d'un tact exquis, il possédait avec facilité les questions les plus difficiles avec une netteté et une clarté qui ne laissaient rien à désirer. Un homme d'une expérience rare et consommée, il était l'ami et le conseil de tous ceux qui avaient besoin de ses lumières. Aussi, sa mort a-t-elle été ressentie par tous les ordres de la société. Nous ne pouvons pas nous empêcher de penser que si M. Preston était encore parmi nous, il serait dans les rangs de ceux qui ont été témoins dignes, à ce titre, de la confiance de leurs concitoyens.

Mais il est dans la carrière législative de M. Pierce un point qui embarrassera fort quelques journaux démocrates et qui les forcerait ou de garder le silence ou de chanter la palinodie. Nous nous souvenons qu'en 1850 ces journaux faisaient un crime à M. Fillmore d'avoir voté au Congrès pour la réception de certaines pétitions abolitionistes. Nous avons défendu M. Fillmore en disant que la réception d'une pétition ne signifiait pas qu'on en partageait les vues, que le privilège de s'adresser directement au Congrès était un de ceux dont le peuple libre de notre pays se montrait jaloux à juste droit qu'en excluant les pétitions de quelques fanatiques on violait la règle générale et on autorisait ceux-ci à se poser en victimes ; enfin, qu'il y avait moins de danger pour le repos public à recevoir toute espèce de mémoires adressés aux chambres nationales qu'à en écouter sommairement quelques uns. En effet, c'est cette exclusion qui a fait naître les plus violents débats et provoqué l'agitation dont le pays se ressent encore. Quand un principe est une fois établi il faut l'accepter dans toutes ses conséquences. C'était l'opinion de M. Clay, et bien des représentans du Sud s'y étaient ralliés. On vous présentait une pétition demandant, par exemple, l'abolition de l'esclavage dans le district de Columbia : recevez-la, écoutez en la lecture, puis déposez la indéfiniment sur le bureau, ce qui équivaut à la rejeter.

Soit que M. Pierce partageât ces idées soit qu'il obéît à tout autre motif, toujours est il que dans la séance de 1851 à 1852 du journal du Sénat, page 57, il prit l'attitude que nous indiquons plus haut. M. Wall avait présenté un mémoire des habitans de Glocester, Etat de New Jersey, demandant l'abolition de l'esclavage dans le district de Columbia et il en avait proposé le renvoi à un comité. M. King, soupçonnant d'un candidat dénoncera à la vice présidence, demanda que l'on mît aux voix la question de savoir si la pétition serait reçue. Un Senateur proposa alors de recevoir la pétition et un autre, M. Grundy, du Tennessee, proposa à son tour de déposer cette dernière motion sur le bureau. Les deux propositions à la majorité des suffrages, mais M. Pierce vota dans la dernière, c'est à dire pour la réception de la pétition.

S'il a agi ainsi vues que nous exprimons au commencement de cet article, nous nous garderons bien de le condamner, car on peut, sans être abolitioniste et pour ne point faire naître de stériles et dangereuses discussions, accepter, par respect pour le droit de pétition, un mémoire et le déposer sur le bureau. Mais puisque les journaux locofocos ont fait à M. Fillmore de si graves reproches d'une conduite semblable, il nous semble, à nous qu'ils n'aient se lon les circonstances deux poids et deux mesures ; ils doivent se hâter de condamner aujourd'hui leur candidat à la vice présidence, M. Pierce aux votes pour la réception des pétitions hostiles l'esclavage, ils prédisaient à la Louisiane le sort de St Domingue. Ils en reproduisent donc les horreurs à ses dépens. Qu'ils flagellent M. Pierce, qu'ils en fassent, comme ils faisaient de M. Fillmore, le martyr ennemi du Sud et de ses institutions. Autrement ils ne seront pas crus, et leurs cris retomberont sur eux mêmes.

Ce n'est pas tout, et ici nous venons à quelque chose d'un peu plus grave. Il ne s'agit plus de pétitions.

Dans la même session (voyez le journal du Congrès, 1-37—38, page 144), M. Swift présenta au Senat le rapport d'un comité spécial, chargé de l'examen des propositions de résolutions votées par celle ci et qui protestaient contre l'annexion du Texas à l'Union parce que l'esclavage y était toléré. Les mêmes résolutions déclaraient que le Congrès avait le droit constitutionnel d'abolir l'esclavage dans le district de Columbia et dans les territoires des Etats Unis, comme aussi d'interdire le trafic des esclaves entre les différens Etats de l'Union. On propose de recevoir rapport et résolutions. Les sénateurs du Sud y objectèrent, et M. Strange demanda que la motion de réception fut déposée sur le bureau. Cette proposition de M. Strange fut repoussée toutefois par 28 voix contre 24. Voici comment M. Pierce vota dans la séparat de la question :

M. Pierce vota aussi la séparat de ses collègues des Etats libres par l'affirmative.

Nous le répetons, il ne s'agissait plus ici de pétition, et le devoir de tous ceux qui respectent les droits du Sud était de soutenir M. Strange. Nous ne trouvons plus d'excuse pour M. Pierce, et il nous serait facile, si nous voulions suivre l'exemple de nos adversaires, de poursuivre de la candidat locofoco le formidable cri d'abolitionisme. Nous ne le ferons pas, bien que les journaux *free soilers* citent ce dernier vote de M. Pierce pour prouver que le candidat démocrate partage leurs convictions et s'efforcera plus tard d'en assurer le triomphe. Nous aimons à croire que cette espérance qu'ils expriment hautement sera déçue. Il faut convenir cependant que la conduite de M. Pierce au sujet des résolutions du Vermont n'est pas exempte de blâme. Les préventions de l'homme du Nord l'ont dominé ; il a pris une attitude de quasi hostilité vis-à-vis du Sud, il a traité ses amis en vaincus que la prudence lui ordonne de joindre ou de cacher.

Tout cela néanmoins ne prouve pas qu'il soit abolitioniste. Mais puisque à tout propos, et même hors de propos les feuilles démocratiques se montrent si susceptibles à l'endroit des opinions de nos candidats, qu'elles aient au moins le courage de leurs convictions. Qu'elles condamnent en M. Pierce ce qu'elles croient devoir condamner chez les autres. Elles ont publié une lettre dans laquelle le général Scott, tout en exprimant son profond respect pour les institutions du Sud auquel il appartient par la naissance et par les liens de famille, et par ses propres intérêts, convenait cependant que l'esclavage lui paraissait une immense bienfait, une de ces choses qui ayant eu un commencement ne devait jamais avoir de fin, certaine Etats pourraient disposés à affranchir leurs esclaves à terme qu'ils n'en auraient plus besoin. Les feuilles locofocos ont publié cette lettre, disons nous en l'accompagnant de faribondes commentaires. Qu'elles *maintenant* disent une égale indignation contre M. Pierce si elles veulent que l'on croie à leur sincerité. Qu'elles le désavouent comme l'ennemi du Sud ..... et surtout qu'elles reppellent encore cette excellente histoire de St-Domingue qui a défrayé leur polisgauge il y a quatre ans. C'était si horrible les vieilles femmes en avaient tue si horrible pour !

Certains organes locofocos citent avec jubilation les noms d'une demi-douzaine de whigs qui auraient voté à la députation du général Scott, annonçant qu'ils ne voteraient point pour lui. Mais savent-ils que ces défections, qui ont lieu dans tous les partis, seront compensées et au delà par les adhésions que notre candidat obtient parmi les démocrates eux-mêmes! Savent-ils bien que ces adhésions sont nombreuses et qu'à l'heureusi par exemple, la nouvelle de la désignation du général Scott a été reçue avec enthousiasme par quelques uns de nos anciens adversaires qui sont résolus à le soutenir ! C'est pourtant de l'histoire.

Meeting de ratification—Les whigs de l'Ascension doivent se réunir en assemblée publique dimanche 18 de courant, pour ratifier ce choix de Scott et Graham. Plusieurs orateurs populaires prendront la parole.

FEUILLETON.

A TRAVERS CHAMPS.

L'homme, en collaboration avec le bon Dieu, est parvenu à faire des environs de Paris le plus adorable pays qui soit au monde.

Si Dieu a produit de cette terre privilégiée ses arbres les plus majestueux, ses fontaines les plus limpides, ses prairies les plus grasses, ses ruisseaux les mieux argentés et ses plus verdoyantes collines, l'homme, de son côté, a élevé d'impérissables souvenirs et l'a enrichie de monumens, de palais et de châteaux, semant les intérêts, couvrant le coteau que l'esclave ne puisse pas participer à un immense bienfait, une de ces choses qui ayant eu un commencement ne devait jamais avoir de fin, certaine Etats pourraient disposés à affranchir leurs esclaves à terme qu'ils n'en auraient plus besoin. Les feuilles locofocos ont publié cette lettre, disons nous en l'accompagnant de faribondes commentaires. Qu'elles *maintenant* disent une égale indignation contre M. Pierce si elles veulent que l'on croie à leur sincerité. Qu'elles le désavouent comme l'ennemi du Sud ..... et surtout qu'elles reppellent encore cette excellente histoire de St-Domingue qui a défrayé leur polisgauge il y a quatre ans. C'était si horrible les vieilles femmes en avaient tue si horrible pour !

Certains organes locofocos citent avec jubilation les noms d'une demi-douzaine de whigs qui auraient voté à la députation du général Scott, annonçant qu'ils ne voteraient point pour lui. Mais savent-ils que ces défections, qui ont lieu dans tous les partis, seront compensées et au delà par les adhésions que notre candidat obtient parmi les démocrates eux-mêmes! Savent-ils bien que ces adhésions sont nombreuses et qu'à l'heureusi par exemple, la nouvelle de la désignation du général Scott a été reçue avec enthousiasme par quelques uns de nos anciens adversaires qui sont résolus à le soutenir ! C'est pourtant de l'histoire.

Meeting de ratification—Les whigs de l'Ascension doivent se réunir en assemblée publique dimanche 18 de courant, pour ratifier ce choix de Scott et Graham. Plusieurs orateurs populaires prendront la parole.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

Transmises à l'Abeille.

Baton-Rouge, 9 juillet 1852.

M. J. Eyraud, de la paroisse Catahoula, a été aujourd'hui rapporteur officiel de la Convention. Il a nommé pour successeur M. P. J. Landrieu, de la paroisse St Landry.

L'article 5 de la première section a été discuté et amendé. La législature au lieu de se réunir tous les deux ans siégera annuellement. Les membres seront nommés pour une période de deux ans.

Campbell.

Washington, 6 juillet.

Dans la Séna, hier, M. Clemens, de l'Alabama, a présenté une résolution conjointe pour faire imprimer pour le Congrès et fixer le mode pour faire imprimer les impressions seront payées. Il a été, Shields, de l'Illinois, a fait un rapport favorable à un bill ayant pour but de protéger d'une manière effective les territoires d'Oregon et d'Utah. Le Sénat a ensuite pris en considération un bill ayant pour but de sauvegarder autant que possible la vie des voyageurs à bord des vapeurs à hélice. Plusieurs amendements ont été faits à ce bill.

Dans la Chambre, la résolution conjointe, autorisant le maître d'poste à transformer, lorsqu'il le jugera convenable, les routes en planches en routes pavées des Etats-Unis, a été adoptée. Une communication du département demandant qu'une allocation spéciale pour le relevé d'une route d'Oregon a été faite. Un bill statuant à l'Odeon Pacifique a été présenté et référée. La Chambre s'est ensuite formée en comité général pour considérer le bill pour fixer le salaire, mais s'est ajourné sans avoir rien fait.

Pittsburg, 8 juillet.

La rivière baisse toujours : il y a 6 pieds d'eau dans le canal.

Louisville, 6 juillet.

Les eaux sont très basses et les grands bateaux ne naviguent qu'avec beaucoup de difficulté. Le Henderson Rolph part ce soir pour la Rivière Rouge. Le Mary Hunt a commencement suspendu ses voyages.

ADOLPHE BLAISE,

60, rue Royale,

Entre Conti et Bienville,

Assortiment de Marchandises d'été.

200 chemises coton (6 d'Ecosse, par 6), de toutes grandeurs, depuis $1 25 la douzaine ; chemises de toile blanches et couleur, de Charvet, du milieu, blanches, de toutes nuances ; flanelles de la reine, de la Chine, de Chambéry ; chemises batiste brodées ; devants de chemises toile et batiste ; gilets coton tricot, de Paris ; gilets flanelle mousseline. Un bel assortiment de cravates toile brodée et unie, de coton rouge et grenat, de soie noire, de satin noir, de satin couleur, de velours ; régences et écossaises ; mouchoirs pour dames, mouchoirs de batiste ; ceintures pour dames, une belle variété ; gants de fil et de soie, de peau, de daim ; bretelles pour hommes et enfans ; jarretières, cravates, faux cols, manchettes, etc.

Le tout à des prix très réduits.

COMMERCIAL.

Bureau de l'Abeille.

NOUVELLE-ORLEANS,

VENDREDI SOIR, 9 JUILLET.

Notre marché général a été très calme pendant la matinée qui vient de s'écouler. Le tableau de vente ci-joint qui est une bonne indication de la négresse de la semaine, ne montrera pas beaucoup de ventes effectuées, et heureusement, à l'exception du lard salé et de la graisse, dont le stock est toujours très faible. Nous avons vu avec mécontentement la baisse de 1/4 c. annoncée à vente de 42,000 balles de coton sur le marché de Liverpool, pendant la semaine finissant le 26 du mois dernier, dont 8,000 balles environ ont prises la part de spéculateurs et 4,000 aux exportateurs. Les nouvelles relatives à la récolte sont très favorables, et on estime à 2,500,000 balles la quantité qui sera produite dans le cours de l'année. Les prix courans de la semaine sont les mêmes que ceux de la semaine précédente.

Le marché se montre assez calme aujourd'hui, et par suite du petit approvisionnement de la journée, d'après les prix ci-dessous, d'après les prix courans de la semaine dernière, il y a peu d'hésitation à payer les prix demandés. Les cotons ne manquent pas d'acheteurs à 8¼ cts la liv.

CORDE & TOILE D'EMBALLAGE.—Le demande s'est soutenue pour ces articles pendant la semaine dernière. Nous avons remarqué la vente de 200 pièces de 600 toises de 12½ et 13 cts par la toise ; de 3 à 4 cts par livre pour la corde bonne, prime et de choix. Nous avons aussi remarqué une vente de toile de France à 11¼ la pièce.

CHANVRE.—Il n'est rien fait sur ces articles. Les dernières ventes ont été faites de 9½ @ 10 pour la chanvre commun et 11½ cts la liv.

SACS EN PTRE.—Il ne s'est rien fait d'important sur ces articles. Nous avons remarqué la vente de 2½ pièces de 600 toises de 12½ cts par la toise.

CORDE & TOILE D'EMBALLAGE.—Le demande s'est soutenue pour ces articles pendant la semaine. Nous avons remarqué la vente de 200 pièces de 600 toises de 12½ @ 13 cts par la toise ; de 3 @ 4 cts par livre pour la corde bonne, prime et de choix. Nous avons aussi remarqué une vente de toile de France à 11¼ la pièce.

CHANVRE.—Il n'est rien fait sur ces articles. Les dernières ventes ont été faites de 9½ @ 10 pour le